

N°22/2020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 MAI 2020

OBJET : Nomination des membres délégués au Scot Gapençais

Le vingt-neuf mai deux mille vingt à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19

Secrétaire de séance : BLANC Serge

Convocation en date du : 18 mai 2020

PRESENTS : ACHIN Richard, AUBERT Sylvain, BARBAN Daniel, BERNARD Aline, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain, SROCZYNSKI Charles.

ABSENTS : TEMPIER Nicolas.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que, conformément à l'article 7 des statuts du Syndicat mixte du SCOT de l'Aire Gapençaise, le Conseil Syndical est composé de délégués élus par les organes délibérants des collectivités membres selon la répartition suivante :

« autant de délégués titulaires que de communes, pour les communautés de communes membres ». Par ailleurs, les délégués titulaires disposeront chacun d'un suppléant.

Monsieur le Maire propose donc de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant à l'EPCI, en vue de la délibération du conseil communautaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne :

- **Membre titulaire** : ACHIN Richard
- **Membre suppléant** : ROCHAS Alain

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

Le Maire,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

Quartier derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43 - Fax : 04 92 55 27 13

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr